

---

portera le nom, il nous sera donné de lui conférer la consécration épiscopale : ce jour, comptera parmi les plus beaux et les plus heureux de notre vie.

Daigne le Dieu tout puissant accorder à son élu un règne long et fécond en œuvres ; qu'il l'assiste, le protège, le dirige dans toutes ses voies ; que le bien aimé troupeau qui fut nôtre et dont il devient le pasteur, procure toujours à son âme les consolations saintes qu'il nous a fait goûter à nous-mêmes et dont nous garderons un impérissable souvenir.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit août mil neuf cent quatre, septième anniversaire de notre consécration épiscopale, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, chanoine,

*Chancelier.*

---